

L'Observatoire de la Formation Professionnelle

Une action collective originale et ciblée pour les professionnels de la formation.

Place de la Formation
37bis, rue du Général Leclerc
92130 Issy les Moulineaux
Tél. 01 49 49 02 25
Fax 01 70 72 37 50
Mail contact@placedelaformation.com
Web <http://www.placedelaformation.com>

Préambule

« L'Observatoire de la Formation Professionnelle » a été lancé au mois de février 2009 sous la forme d'une action collective de formation (avec convention de FPC) et a regroupé, dès sa création, 12 participants ciblés, tous décideurs dans la formation professionnelle au sein de Grands Groupes ou PME significatives (*).

Cette initiative a contribué à :

- Développer un partenariat privilégié d'accélérateur et de diffuseur de « bonnes pratiques » entre responsables de formation en entreprises, indépendamment des sources d'information et de conseil habituelles : OPCA, institutions, centres de formation...
- Proposer à ses adhérents une action personnalisée de haute tenue et contribuer à développer leurs réseaux relationnels.
- Promouvoir le développement de nouveaux services ou de nouveaux produits en testant auprès d'interlocuteurs privilégiés leur pertinence et leur adaptation aux attentes.

(* Les membres de l'OFPP sont les DRH, Directeurs ou Responsables de la Formation des entreprises AXA, VIVENDI, CLUB MÉDITERRANÉE, PIERRE ET VACANCES, NISSAN, JP MORGAN, ING DIRECT, MASTER LOCK, EMI MUSIC...

La démarche de lancement de l'observatoire 2010 comprend cette année deux phases :

1. REALISATION D'UN DIAGNOSTIC PERSONNALISE

a. Le ciblage

La mobilisation d'un **groupe homogène** en **préoccupations** et **niveaux de responsabilités** conditionne la réussite de l'action collective.

Les fonctions cibles sont les suivantes : DRH, responsables de ressources humaines, directeurs et responsables de la formation, responsables gestion des carrières, mobilité... concernés par les problématiques d'**efficience** et de **développement de la formation professionnelle**.

b. La réalisation des entretiens

L'entretien sera organisé en 3 volets :

- Un volet « **réformes de la formation professionnelle** » permettra d'identifier comment chacun s'approprie la mise en place de la nouvelle réforme, les opportunités et les difficultés rencontrées, les attentes particulières (outils, services, conseils...)
- Un volet « **situations d'entreprises** » permettra de recenser des problématiques, des projets, des expériences, susceptibles d'être traduits ultérieurement - avec l'accord des interlocuteurs - en « cas exemplaires » et d'enrichir au cours de l'année les réflexions des participants sur les pratiques.
- Un volet « **attentes personnelles** » permettra, enfin, de diagnostiquer les besoins et attentes des interlocuteurs. Cette phase doit contribuer à faire émerger des

thématiques **pratiques, originales et innovantes** de réflexion et d'analyse qui permettent à l'observatoire d'acquérir une **identité propre** et de se différencier des lieux d'échanges habituels que sont les associations professionnelles (ANDRH, GARF, AFREF...) ou les séminaires de formation interentreprises.

Chaque entretien durera 1 à 2 heures environ.

2. DEROULEMENT DES TRAVAUX :

a. Pédagogie de l'observatoire : **Cycle 2010 d'Appui au Management de la Formation.**

Trois thématiques seront au centre des travaux de l'année 2010. Ceux-ci sont présentés sous forme d'un cycle de formation (éligible au financement de la FPC) et seront organisés sous forme de 7 réunions planifiées avec le groupe au cours de l'année et programmées sur des demi-journées autour d'un petit déjeuner.

Les trois thèmes recouvrent :

- La **mise en œuvre des réformes de la formation professionnelle** : plusieurs flashes et états des lieux assortis de conseils et recommandations pour les membres permettront de suivre les évolutions des pratiques. Les préconisations pourront être prolongées, notamment, par des actions directes en direction des membres de l'observatoire (conseil ou formation) ou des interventions en entreprise.
- L'**échange de « bonnes pratiques »** sous forme d'études de cas, de présentations d'expériences, de méthodes ou de produits **orientés « solutions »** pour les entreprises. A cet effet un Comité d'orientation formé de trois membres de l'OFP enrichit les travaux des participants par l'apport éventuel d'experts externes.
- L'**optimisation de la fonction formation** par des expériences, outils, conseils et recommandations qui permettront aux participants de crédibiliser leur rôle et missions dans leur entreprise.

Ces trois thématiques constitueront, par ailleurs, les têtes de rubrique du News mensuel qui complète les travaux « en salle ». Il offre aux participants :

- une synthèse en deux pages selon une formule « ce qu'il faut retenir ».
- complétée par l'envoi (sur demande) de compléments : études, rapports...

b. Services annexes

Des **conseils individualisés** permettant de faciliter « sur le terrain » la mise en œuvre des acquis de l'action collective seront proposés.

Une séance de **résolution en commun de cas** présentés par les participants permet, à mis parcours, de favoriser le déploiement des compétences du réseau constitué.

3. PRESENTATION DE L'INTERVENANT REFERENT

L'observatoire est animé par un intervenant référent garant de la qualité du dispositif, de la pertinence des choix, de l'implication des intervenants et des participants et du respect du cahier des charges.

Eric FRÉMICOURT

- DES de Science Politique.
- Maîtrise de droit, psychologie sociale et sociologie des organisations.
- Créateur et gérant du Cabinet Performances depuis Mars 1996 (développement des pratiques de management des dirigeants de PME-TPE : 60 actions collectives réalisées accompagnées de financements publics nationaux et européens).

Expériences significatives au regard du projet

- Après une expérience de Responsable formation d'entreprise (Groupe CGI), occupe différents postes de directeur opérationnel dans des structures de conseil et de formation (CNOF, Groupe IDEF, ENOES...). Il a eu l'expérience de la mise en place d'un Club Formation, d'un Centre de Prospective et de développement du management, de rencontres formation et de deux revues.
- Il a lancé, en 2008, pour le compte du Directeur Général d'AGEFOS PME un Club Grands comptes regroupant une quinzaine de responsables formation de grandes entreprises adhérentes à l'OPCA et une lettre mensuelle.
- Il anime, depuis 2009, pour le compte du Conseil Régional d'Ile de France des groupes de travail focalisés sur le développement des plateformes RH au sein des Maisons de l'Emploi.
- Auteur de « *Diriger : 100 fiches techniques de gestion des ressources humaines* » (PUF 2003).
- Il intervient depuis 2006, dans l'optimisation de la gestion financière et l'ingénierie de la formation professionnelle (Groupe SGS ; Rémy-Cointreau ; Cardinale Sud, Place de la Formation, FFC...).
- Il a réalisé en 2005 un guide pour le MINEFI recensant des expériences pratiques : « *Le remplacement des salariés en formation* » dans le cadre d'une étude du cabinet I.M.T.E. et a participé en 2002 et 2003 aux appels à projets F.A.M.I. (Ministère de l'Industrie) sur la promotion d'outils GRH destinés aux dirigeants de PMI et sur les problématiques de pénurie de compétences industrielles.

4. MODALITES D'ADHESION

Le budget pédagogique est de 1 850 €HT, payables à l'inscription contre émission d'une convention de FPC au titre de l'action collective et d'une facture.